



**DECISION DIOCESAINE N° 015/ECC/DCI/CD/2025
PORTANT NOMINATION DU CHEF DE LA REGION DE GUIGLO**

LE CHEF DE DIOCÈSE, PRÉSIDENT DU COMITÉ DIRECTEUR NATIONAL

- Vu la Constitution (Bleue) de l'Eglise du Christianisme Céleste ;
Vu que les résolutions des Etats Généraux ont abouti à la désignation du Devancier Justin Kouamé ACKAH, par consensus, comme seul Chef de Diocèse de Côte d'Ivoire ;
Vu le décret pastoral N° 0001/12/-24/ECC/RPCSM/SIM/OP/SPF du 25 décembre 2024, portant Approbation exceptionnelle des résultats des Etats Généraux pour l'unité de l'Eglise du Christianisme Céleste en Côte d'Ivoire et nomination du Chef de Diocèse, Président du Comité Directeur National du Diocèse de Côte d'Ivoire, signé du Révérend Pasteur Emmanuel Mobiyina Friday OSHOFFA ;
Vu la décision pastorale N° 028/25/ECC/SS/CSM/CDSS/DC/SG/SA du 16 janvier 2025, portant approbation des résultats des Etats Généraux pour l'unité de l'Eglise du Christianisme Céleste en Côte d'Ivoire et nomination du Chef de Diocèse, Président du Comité Directeur National du Diocèse de Côte d'Ivoire, signé du Révérend Pasteur Benoît Bennett Akandé ADEOGOUN, Chef mondial de l'Eglise du Christianisme Céleste siégeant à Porto-Novo;
Vu l'article 16 du règlement intérieur portant attributions du Chef de Diocèse;
Vu les nécessités du sacerdoce.

Décide :

Article 1 : Est nommé Chef de Région de Guiglo, le **Most Senior Evangéliste Nicaise Thierry YORO**

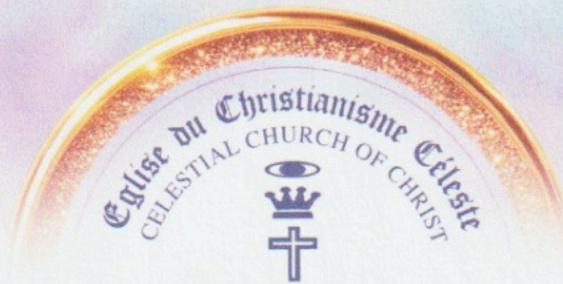
Article 2 : La présente décision diocésaine prend effet à partir de sa date de signature et sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le 27 Mai 2025.

Assistant Most Supérieur Evangéliste
Justin Kouamé ACKAH



Chef de Diocèse,
Président du Comité Directeur National



DIOCESE DE CÔTE D'IVOIRE

DECISION DIOCESAINE N° 013/ECC/DCI/CD/2025 ENTERINANT LE CHOIX DE CHARGE DE LA PAROISSE BETHLEEM DE GUIGLO PAR LES PAROISSIENS

LE CHEF DE DIOCÈSE, PRÉSIDENT DU COMITÉ DIRECTEUR NATIONAL

- Vu la Constitution (Bleue) de l'Eglise du Christianisme Céleste ;
Vu que les résolutions des Etats Généraux ont abouti à la désignation du Devancier Justin Kouamé ACKAH, par consensus, comme seul Chef de Diocèse de Côte d'Ivoire ;
Vu le décret pastoral N° 0001/12/-24/ECC/RPCSM/SIM/OP/SPF du 25 décembre 2024, portant Approbation exceptionnelle des résultats des Etats Généraux pour l'unité de l'Eglise du Christianisme Céleste en Côte d'Ivoire et nomination du Chef de Diocèse, Président du Comité Directeur National du Diocèse de Côte d'Ivoire, signé du Révérend Pasteur Emmanuel Mobiyina Friday OSHOFFA ;
Vu la décision pastorale N° 028/25/ECC/SS/CSM/CDSS/DC/SG/SA du 16 janvier 2025, portant approbation des résultats des Etats Généraux pour l'unité de l'Eglise du Christianisme Céleste en Côte d'Ivoire et nomination du Chef de Diocèse, Président du Comité Directeur National du Diocèse de Côte d'Ivoire, signé du Révérend Pasteur Benoît Bennett Akandé ADEOGOUN, Chef mondial de l'Eglise du Christianisme Céleste siégeant à Porto-Novo ;
Vu le procès-verbal de la réunion extraordinaire du Comité exécutif de la Paroisse BETHLEEM de Guiglo tenue le dimanche 25 mai 2025, désignant le Most Senior Evangéliste Nicaise Thierry YORO comme Chargé de ladite Paroisse;

Décide :

Article 1 : Est entériné le procès-verbal désignant le **Most Senior Evangéliste Nicaise Thierry YORO**, en qualité de Chargé de la Paroisse BETHLEEM de Guiglo.

Article 2 : La présente décision entre en vigueur à compter de sa date de signature. Elle sera notifiée à tous les Districts, Régions et Paroisses du Diocèse et publiée dans les canaux officiels de l'Eglise.

Fait à Abidjan, le 27 Mai 2025.

Assistant Most Supérieur Evangéliste
Justin Kouamé ACKAH



Chef de Diocèse,
Président du Comité Directeur National



DECISION DIOCESAINE N° 014/ECC/DCI/CD/2025 PORTANT NOMINATION DU CHEF DE LA REGION DE DUEKOUE

LE CHEF DE DIOCÈSE, PRÉSIDENT DU COMITÉ DIRECTEUR NATIONAL

- Vu la Constitution (Bleue) de l'Eglise du Christianisme Céleste ;
Vu que les résolutions des Etats Généraux ont abouti à la désignation du Devancier Justin Kouamé ACKAH, par consensus, comme seul Chef de Diocèse de Côte d'Ivoire ;
Vu le décret pastoral N° 0001/12/-24/ECC/RPCSM/SIM/OP/SPF du 25 décembre 2024, portant Approbation exceptionnelle des résultats des Etats Généraux pour l'unité de l'Eglise du Christianisme Céleste en Côte d'Ivoire et nomination du Chef de Diocèse, Président du Comité Directeur National du Diocèse de Côte d'Ivoire, signé du Révérend Pasteur Emmanuel Mobiyina Friday OSHOFFA ;
Vu la décision pastorale N° 028/25/ECC/SS/CSM/CDSS/DC/SG/SA du 16 janvier 2025, portant approbation des résultats des Etats Généraux pour l'unité de l'Eglise du Christianisme Céleste en Côte d'Ivoire et nomination du Chef de Diocèse, Président du Comité Directeur National du Diocèse de Côte d'Ivoire, signé du Révérend Pasteur Benoît Bennett Akandé ADEOGOUN, Chef mondial de l'Eglise du Christianisme Céleste siégeant à Porto-Novo ;
Vu l'article 16 du règlement intérieur portant attributions du Chef de Diocèse ;
Vu la Décision Diocésaine N° 006/ECC/DCI/CD/2025 portant nomination des membres du bureau exécutif du Comité Directeur national au sein de l'Eglise du christianisme Céleste, Diocèse de Côte d'Ivoire ;
Vu les nécessités du sacerdoce.

Décide :

Article 1 : Est nommé Chef de Région de Duékoué, le **Suprême Evangéliste Paul TIKOUAHI** en remplacement de l'**Assistant Vénérable Supérieur Georges Lidégoué DOUOHOU**, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : La présente décision diocésaine prend effet à partir de sa date de signature et sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le 27 Mai 2025.

Assistant Most Supérieur Evangéliste
Justin Kouamé ACKAH



Tel : +225 27 21 33 19 20 - Cell : +225 07 17 86 88 86 / 05 00 10 68 10

Chef de Diocèse,
Président du Comité Directeur National